

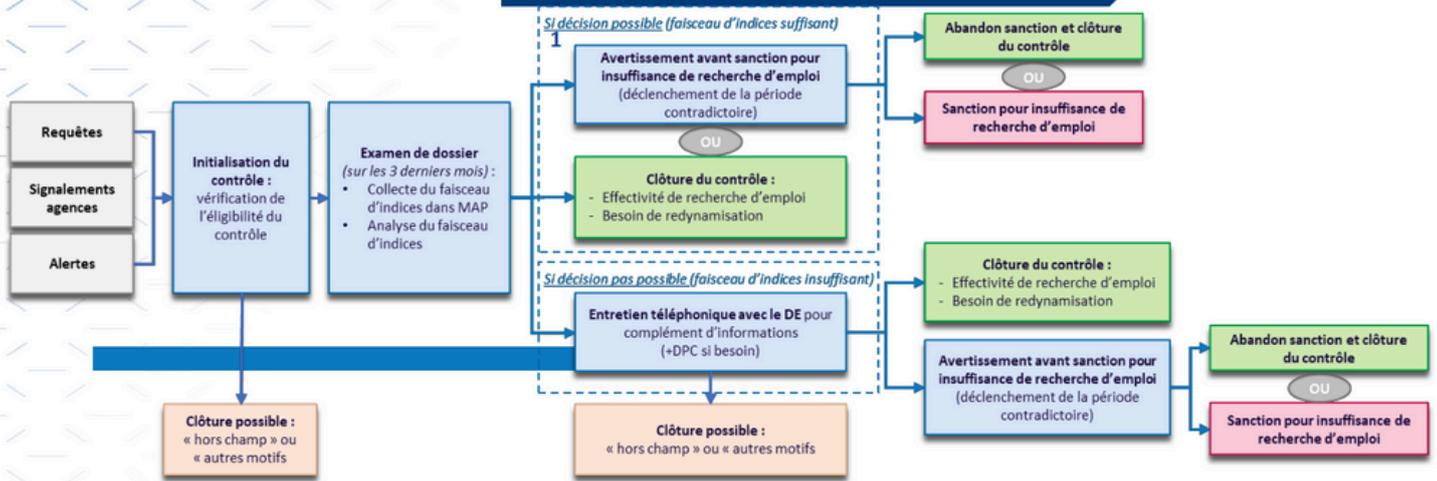


ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC

Le CRE rénové, s'applique dès à présent en expérimentation effective : FIN du questionnaire systématique envoyé aux DE, mise en place d'une analyse par le CRE des dossiers DE avec une recherche de faisceaux d'indices qui peuvent conduire à un avertissement avant radiation pour insuffisance de recherche d'emploi.

LE DÉROULEMENT DU CONTRÔLE

La procédure de contrôle



si le faisceau d'indices est suffisant, plus besoin d'envoyer un questionnaire, on peut directement envoyer un avertissement

dans la grille d'analyse du faisceau d'indices, on peut retrouver :

candidatures régulières, contacts réguliers avec des ESAT, départ à la retraite >1 an, immatriculation non effective après 6 à 12 mois de l'expression du besoin, profil de compétences non renseigné, CV non déposé ou non exploitable, profil non visible, pas d'abonnements aux offres, ORE non actualisée +1 an, promo de profil refusée, incohérence ORE et carte de visite, absence de candidatures, candidatures incohérentes au regard du métier/projet, pas de mise à jour de l'outil d'organisation des démarches, pas de contact avec son conseiller sur les 3 derniers mois, téléphone ou mel non renseigné-invalidé, sanctionné ou en redynamisation dans les 12 derniers mois, durée hebdo d'activité réalisée infra à la durée prévue par le contrat d'engagement, etc...

Avec la baisse des alloc chômage, la sous traitance à fond, voilà maintenant la matraque, aidée par l'Intelligence Artificielle : pour réaliser la promesse de multiplier par 3 les contrôles , pour réaliser la promesse de pourvoir les postes mal payés, mal considérés mais mettre en délicatesse (et le mot est faible) les collègues en agences de proximité qui ne sont informés de rien.